école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg

Conseil d'administration
Séance du 10 février 2017

Délibération n°01-2017
Installation du conseil d'administration

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

La création de la nouvelle communauté urbaine de Caen la mer a donné lieu à la désignation de nouveaux membres au sein du conseil d'administration de l'EPCC :

- 9 représentants de Caen la mer Normandie Communauté urbaine :

  - Mme Emmanuelle DORMOY
  - M. Sébastien FRANÇOIS
  - Mme Martine FRANÇOISE-AUFFRET
  - M. Dominique GOUTTE
  - Mme Nelly LAVILLE
  - M. Jacques LELANDAIS
  - Mme Sylviane LEPOITTEVIN
  - M. Richard MAURY
  - M. Marc POTTIER

site de Caen (siège social) 17 cours Caffarelli 14000 Caen • **site de Cherbourg** 61 rue de l'Abbaye 50100 Cherbourg-en-Cotentin
téléphone: +33.(0)2.14.37.25.00 • fax: +33.(0)2.14.37.25.01 • courriel: info@esam-c2.fr • site web: www.esam-c2.fr

L'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg est un établissement public de coopération culturelle placé sous la tutelle conjointe de Caen la mer Normandie Communauté urbaine, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'Etat et la Région Normandie.

DELIBERATION

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20170210-delib01-2017-DE
Date de télétransmission : 16/02/2017
Date de réception préfecture : 16/02/2017

En conséquence, les nouvelles personnalités présentes sont déclarées installées dans leurs fonctions de membres du conseil d'administration de l'école supérieure des arts & médias de Caen/Cherbourg. Au bénéfice de ces considérations, il est proposé de procéder à l'élection du(de la) président(e) et du(de la) vice-président(e) de l'EPCC.

Le Président,

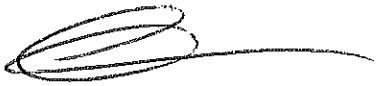

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25
Présents : 15
Votants : 19

Vote : à l'unanimité des voix